



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0823

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 - Opération espaces publics du campus LyonTech-La Doua - Individualisation partielle d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devnaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0823**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 - Opération espaces publics du campus LyonTech-La Doua - Individualisation partielle d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon affirme sa volonté de soutenir l'innovation, l'université et la recherche afin de renforcer la compétitivité et l'attractivité de son territoire. Dans cette perspective, le Contrat métropolitain 2016-2020, portant déclinaison du 6^e contrat de plan Etat-Région (CPER), a fait l'objet d'une délibération du Conseil métropolitain en date du 21 septembre 2015.

Concernant le volet enseignement supérieur et recherche, ce contrat précise 3 grands objectifs stratégiques, définis par les partenaires que sont l'Etat, la Région Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon :

- soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires,
- offrir aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche des campus attractifs et fonctionnels,
- soutenir une politique de site dynamique et cohérente.

Ce contrat mentionne également l'engagement financier de la Métropole de Lyon sur le volet enseignement supérieur et recherche qui s'élève à 44,66 M€ (hors financement du Centre international de recherche sur le cancer) sur 16 opérations qui répondent aux exigences suivantes :

- conforter la politique de structuration du site universitaire portée par l'Université de Lyon,
- renforcer l'attractivité économique du territoire, notamment par le biais des filières sciences de la vie et des cleantech,
- renforcer la visibilité et la masse critique en terme de recherche des campus moteurs de l'Université de Lyon (LyonTech-La Doua et Charles Mérieux), et concourir à la mutualisation des infrastructures entre établissements publics et privés,
- conforter l'attractivité du site de l'Université de Lyon pour les étudiants.

La présente délibération concerne une individualisation partielle d'autorisation de programme pour l'opération de rénovation des infrastructures du campus de LyonTech-La Doua inscrite au CPER 2015-2020.

Cette opération comprend la requalification des voiries structurantes de la Doua et la rénovation du chauffage urbain, opération d'un projet stratégique plus global.

1) Les objectifs de la Métropole de Lyon dans le cadre de ce projet

Le campus LyonTech-la Doua et ses franges sud constituent l'un des grands territoires économiques stratégiques à l'échelle métropolitaine et un campus moteur pour la visibilité et l'attractivité du site universitaire de Lyon-Saint-Etienne.

Sur 125 hectares en cœur d'agglomération, il regroupe 30 000 usagers dont 25 000 étudiants, et bénéficie d'atouts considérables :

- un positionnement académique de premier plan (Université Claude Bernard Lyon 1 : 1^{er} établissement d'enseignement supérieur déposant de brevets ; INSA de Lyon : 3^e école d'ingénieurs de France ; CPE Lyon : 1^{ère} école privée de chimie de France),
- un foisonnement scientifique exceptionnel : 2 000 chercheurs et 1 500 doctorants au service des grandes mutations industrielles et des enjeux sociétaux permettant d'adresser des problématiques technologiques de façon transversale,
- une capacité de transfert technologique entre recherche et industrie reconnue,
- la richesse de sa vie de campus : 85 nationalités, plus de 200 associations étudiantes, 50 équipements sportifs et une programmation événementielle quotidienne sur le plan scientifique, culturel, sportif,
- une situation exceptionnelle, au cœur de 500 ha d'espaces verts et largement connectée aux grands équipements métropolitains,

L'objectif de la Métropole de Lyon, partagé avec les milieux académiques et universitaires, est de faire de LyonTech-La Doua un campus de référence européenne en sciences et technologie pour une société durable.

2) Le projet de rénovation des infrastructures du campus de LyonTech-la Doua

Au-delà des investissements réalisés par l'État et les collectivités dans le cadre de l'Opération Campus jusqu'en 2020, ciblés sur la réhabilitation des bâtiments d'enseignement, sur la création de plateformes technologiques, il s'agit désormais de garantir aux étudiants et enseignants-chercheurs du campus, un environnement de qualité connecté à la ville.

Cela passera par des investissements importants concernant :

- la rénovation du réseau de chauffage urbain du campus pour la création d'un éco-campus tel que programmé dans le cadre du plan campus et en cohérence avec le déploiement du chauffage urbain dans la Métropole.

Cette opération de rénovation permettra l'amélioration des conditions de distribution de la chaleur dans les bâtiments raccordés sur le campus par la rénovation des sous-stations de livraison de la chaleur, et permettra également le raccordement du réseau du campus à celui du centre de la Métropole, avec une intégration complète au plus tard en 2020.

Avec ce raccordement, l'énergie livrée sera, à terme, produite à plus de 60% à partir d'énergie renouvelable ou de récupération.

- les voiries structurantes du campus et les espaces publics qui le composent. Ces actions ont été initiées dans le cadre du CPER 2000-2006 et du plan de mandat 2007-2013.

Il s'agit de poursuivre les requalifications engagées pour permettre le transfert de domanialité et de gestion vers la Métropole.

La mise en œuvre de ces 2 actions permet une remise à niveau globale du campus (immobilier et espaces publics) à échéance 2020, en cohérence avec l'ambition forte affichée sur ce site.

3) Calendrier prévisionnel du projet

- Opération chaufferie

Le réseau de chaleur fait l'objet de plusieurs investissements qui vont se dérouler entre 2015 et 2016, sous la maîtrise d'ouvrage de l'INSA de Lyon.

Une fois ces travaux réalisés, le réseau du campus sera transféré à la Métropole de Lyon puis intégré dans le périmètre du réseau de chaleur Centre Métropole à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le protocole de transfert du réseau de chaleur du campus a fait l'objet de la décision n° CP-2015-0244 de la Commission permanente du 18 juin 2015.

- Opération voiries

La Métropole de Lyon assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération située sur le domaine de l'Etat, par une convention passée dans le cadre des financements du CPER. Des études préalables sont nécessaires avant de pouvoir finaliser la convention de maîtrise d'ouvrage. Un transfert de domanialité des voiries de l'Etat à la Métropole sera réalisé en fin d'opération.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- définition du programme : 1er semestre 2016,
- appel d'offre maîtrise d'œuvre : 2e semestre 2016,
- études de maîtrise d'œuvre : 2017,
- appel d'offre travaux : 2e semestre 2018,
- travaux : 2019-2020.

4) Montage financier

Un montant de 9,4 M€ a été affecté dans le cadre du CPER, pour les opérations chaufferie et voiries de LyonTech-La Doua. Cela permet une participation financière de l'Etat correspondant à la remise à niveau de ses équipements avant remise en état et gestion par la Métropole.

La répartition financière est la suivante :

- Opération chaufferie

Le réseau de chaleur fait l'objet de plusieurs investissements :

- 325 000 € pour la mise en place de 12 échangeurs, financement Etat,
- 460 000 € pour la réalisation de sous-stations, financement Chancellerie,
- 1 820 000 € pour du linéaire de réseaux, de voies et réseaux divers (VRD) et le remplacement de bouteille de mélange, dont 1 300 000 € sont financés par l'Opération campus.

La Métropole de Lyon financera, dans le cadre du CPER, la somme de 520 000 € en 2016 :

	Montant en €
financement Etat	2 085 000
financement Métropole de Lyon	520 000
Total : investissement chaufferie	2 605 000

- Opération voiries

La somme affectée au CPER pour les voiries est de 8 880 000 € : 5 980 000 € à la charge de la Métropole et 2 900 000 € à la charge du Rectorat.

Une première individualisation d'autorisation de programme de 700 000 € est nécessaire pour réaliser les études préalables (200 000 €) et les études de maîtrise d'œuvre (500 000 €), répartie ainsi en crédits de paiement :

- 150 000 € en 2016,
- 150 000 € en 2017,
- 150 000 € en 2018,
- 100 000 € en 2019,
- 150 000 € en 2020.

	Montant en €
financement Etat	2 900 000
financement Métropole de Lyon	5 980 000
<i>dont études</i>	<i>700 000</i>
Total : investissements voiries	8 880 000

Ainsi, l'estimation de l'opération chauffage urbain et des études pour les voiries est de 1 220 000 € faisant l'objet de la présente demande d'individualisation partielle d'autorisation de programme selon le calendrier ci-dessous :

	2016 (en €)	2017 (en €)	2018 (en €)	2019 (en €)	2020 (en €)
chaufferie	520 000				
voiries	150 000	150 000	150 000	100 000	150 000
Total	670 000	150 000	150 000	100 000	150 000

L'individualisation d'une autorisation de programme complémentaire pour poursuivre la requalification des voiries sera demandée ultérieurement. Elle comprendra les recettes de l'Etat sur cette opération ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la participation de la Métropole de Lyon à l'opération de rénovation des infrastructures du campus de LyonTech-La Doua dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020,

b) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 520 000 € au profit de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon,

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'INSA de Lyon.

2° - **Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P03 - Enseignement supérieur et recherche hôpitaux pour un montant de 1 220 000 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P03O4955 selon l'échéancier suivant :

670 000 € en 2016,
150 000 € en 2017,
150 000 € en 2018,
100 000 € en 2019,
150 000 € en 2020.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 204181 - opération n° 0P03O4955.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.